

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
COMMISSION ADMINISTRATIVE DU CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE DE SAINT LAURENT sur SAÔNE  
N°CCAS-2026-002

\*\*\*\*\*

*L'an deux mille vingt six* le quatorze avril,  
*Le Centre Communal d'Action Sociale de SAINT LAURENT sur SAONE*  
*dûment convoqué, s'est réuni sous la Présidence de* Monsieur Jacques DOUSSOT, Maire,

Présents : Monsieur Jacques DOUSSOT, Président.

Mesdames Valérie BEGUELAL, Malika CABEZON, Geneviève COTTIN, Fabienne DOUSSOT et Sandrine GAULTIER.

Excusés : Mesdames Sophie BEGUELAL, Hakima HENDOU et Fabienne PERCHE.

----

BUDGET C.C.A.S. : AFFECTATION DES RÉSULTATS 2025

VU les résultats de l'exercice précédent apparaissant sur le Compte Financier Unique (C.F.U.) du budget du C.C.A.S. au 31 décembre 2025,

La Commission Administrative,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE D'AFFECTER l'excédent de fonctionnement qui s'élève à 3.122,85 € au compte 002 excédent antérieur reporté.

====

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures

Affiché le 15 avril 2026

En mairie, le 15 avril 2026

Le Président,  
Jacques DOUSSOT



Reçu en Préfecture le

15 AVR. 2026

Certifié exécutoire le

15 AVR. 2026

Publié ou notifié le

